



# AVENANT N°1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Publiés le 26 avril 2025 à 16h00

## Supprimer

- 3.3 Liste des marques et portes où le parcours peut être modifié
- Porte « Porquerolles » entre la cardinale N Jeune Garde et le phare sur l'île du Grand Ribaud
  - La cardinale W Baie de Calvi
  - Porte « Bouches de Bonifacio » entre la cardinale S Lavezzi et la cardinale N Marmorata
  - Porte « Sud Sardaigne » entre le phare de Capo Spartivento et la marque virtuelle Spartivento 38° 47.700 N/ 008° 50.727 E
  - Porte « Sud Majorque » entre le phare de Punta Salinas et le phare de Isla Horadada

## Ajouter

- 3.3 Liste des marques et portes où le parcours peut être modifié
- Porte « Calvi »
  - Porte « Bouches de Bonifacio »
  - Porte « Sud Sardaigne »
  - Porte « Sud Majorque »

---

## Supprimer

- 7.4 Un parcours côtier en Rade Sud de Marseille, à insérer entre le départ et l'île de Porquerolles pourra être proposé par avenant au plus tard 4 heures avant le départ.

## Ajouter

- 7.4 Un parcours côtier en Rade Sud de Marseille, à insérer entre le départ et la porte Calvi pourra être proposé par avenant au plus tard 4 heures avant le départ.

---

## Supprimer

- 7.5 Pointage officiel à une marque
- Le comité de course peut interrompre une course selon la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage YB à une des marques suivantes :
- Longitude au sud de la marque cardinale W Baie de Calvi
  - Porte « Bouches de Bonifacio » entre la cardinale S Lavezzi et la cardinale N Marmorata
  - Porte « Sud Sardaigne » entre le phare de Capo Spartivento et la marque virtuelle Spartivento 38° 47.700 N/ 008° 50.727 E
  - Porte « Sud Majorque » entre le phare de Punta Salinas et le phare de Isla Horadada
- Chaque bateau devra enregistrer son heure de passage à ces marques, portes ou alignements, et fournir, si nécessaire, sa trace des positions enregistrées. Le comité de course informera les bateaux aussitôt que possible.

## Ajouter

### 7.5 Pointage officiel à une marque

Le comité de course peut interrompre une course selon la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage YB à une des marques suivantes :

- Porte « Calvi »
- Porte « Bouches de Bonifacio »
- Porte « Sud Sardaigne »
- Porte « Sud Majorque »

Chaque bateau devra enregistrer son heure de passage à ces marques, portes ou alignements, et fournir, si nécessaire, sa trace des positions enregistrées. Le comité de course informera les bateaux aussitôt que possible..

## Supprimer

### 17.6 Embarquement et débarquement de matériel

Aucun équipement (comprenant eau, autres boissons et carburant) ne pourra être embarqué, débarqué (sauf les défenses) ou jeté à partir du moment où le bateau quitte le quai à Marseille.

A ce moment, le bateau est en configuration course jusqu'à son contrôle à Marseille après avoir terminé la course.

## Ajouter

### 17.6 Embarquement et débarquement de matériel

Aucun équipement (comprenant eau, autres boissons et carburant) ne pourra être embarqué, débarqué (sauf les défenses) ou jeté à partir de 10h30 le dimanche 27 avril 2025. A ce moment, le bateau est en configuration course jusqu'à son contrôle à Marseille après avoir terminé la course.

## Supprimer

### ANNEXE 3 PARCOURS

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ			IC 10.3
*	Parcours côtier			IC 7.3
2	Porte « Ile de Porquerolles »			
	<i>Phare Ile du Grand Ribaud</i>	Laisser	Babord	43°00.992 N 006°08.643 E
	<i>Cardinale N Jeune Garde</i>	Laisser	Tribord	43°00.421 N 006°09.594 E
3	Ile de Porquerolles	Laisser	Tribord	
4	Ile du Levant	Laisser	Tribord	
5	Cardinale W Baie de Calvi	Contourner	Babord	42°33.888 N 008°46.716 E
6	Porte « Bouches de Bonifacio »			
	<i>Cardinale S Lavezzi</i>	Laisser	Babord	41°18.620 N 009°15.262 E
	<i>Cardinale N Marmorata</i>	Laisser	Tribord	41°15.658 N 009°14.560 E
7	Ile La Presa	Laisser	Tribord	
8	Ile de Sardaigne	Laisser	Tribord	
9	Porte « Sud Sardaigne »			
	<i>Phare Capo Spartivento</i>	Laisser	Tribord	38°52.670 N 008°50.727 E
	<i>Marque virtuelle Spartivento</i>	Laisser	Babord	38°47.700 N 008°50.727 E
10	Porte « Sud Majorque »			
	<i>Phare de Punta Salinas</i>	Laisser	Tribord	39° 15.910 N 003° 03.202 E
	<i>Phare de Isla Horadada</i>	Laisser	Babord	39° 12.424 N 002° 58.700 E

11	Ile de Majorque	Laisser	Tribord	39°07.750 N 002°55.299 E
12	Cap Caveaux	Laisser	Babord	43° 15.642 N 005° 17.378 E
13	Ile Tiboulén de Maire	Laisser	Tribord	43° 12.829 N 005° 19.603 E
14	Arrivée			IC 11.1

## Ajouter

### ANNEXE 3 PARCOURS

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ			IC 10.3
*	Parcours côtier			IC 7.3
2	Porte « Calvi »			
	Bouée Cylindrique Orange	Contourner	Tribord	42°34.048 N 008° 46.328 E
	Marque virtuelle Calvi	Laisser	Babord	42° 33.912 N 008°46.755 E
3	Porte « Bouches de Bonifacio »			
	Cardinale S Lavezzi	Laisser	Babord	41°18.620 N 009°15.262 E
	Cardinale N Marmorata	Laisser	Tribord	41°15.658 N 009°14.560 E
4	Ile La Presa	Laisser	Tribord	
5	Ile de Sardaigne	Laisser	Tribord	
6	Porte « Sud Sardaigne »			
	Phare Capo Spartivento	Laisser	Tribord	38°52.670 N 008°50.727 E
	Marque virtuelle Spartivento	Laisser	Babord	38°47.700 N 008°50.727 E
7	Porte « Sud Majorque »			
	Phare de Punta Salinas	Laisser	Tribord	39° 15.910 N 003° 03.202 E
	Phare de Isla Horadada	Laisser	Babord	39° 12.424 N 002° 58.700 E
8	Ile de Majorque	Laisser	Tribord	39°07.750 N 002°55.299 E
9	Cap Caveaux	Laisser	Babord	43° 15.642 N 005° 17.378 E
10	Ile Tiboulén de Maire	Laisser	Tribord	43° 12.829 N 005° 19.603 E
11	Arrivée			IC 11.1

## Insérer à l'annexe 4 - zones interdites

AVURNAV TOULON 282/25		
1	AVURNAV 1	42°46.000 N 005°10.000 E
2	AVURNAV 2	42°40.000 N 005°10.000 E
3	AVURNAV 3	42°40.000 N 005°38.000 E
4	AVURNAV 4	43°02.000 N 005°38.002 E

Publié le 26 avril 2025 à

